

La rentrée universitaire 2009

LES CHIFFRES

- **51** : c'est le nombre d'universités qui seront autonomes dès le mois de janvier 2010.
- **30 000** : c'est le nombre de nouvelles chambres mises à disposition des étudiants ces 3 dernières années.
- **50M€** : c'est l'effort financier consenti par le Gouvernement pour revaloriser les bourses étudiantes à la rentrée 2009.

L'ESSENTIEL

- La rentrée 2008 a marqué la mutation de l'université. La rentrée 2009, c'est résolument **une université qui avance**, et que le Gouvernement accompagne dans cette avancée.
- Parce que le Gouvernement a fait le pari d'universités puissantes, **les moyens** que l'Etat investit dans son système d'enseignement supérieur et de recherche **continuent de croître de manière totalement inédite**. Pour la seule année 2009, les universités bénéficieront d'une augmentation de leurs crédits de plus de 20% en moyenne, soit 320 M€ supplémentaires par rapport à 2008.
- Avec 33 universités qui passeront à l'autonomie au 1^{er} janvier 2010, soit au total 60% des universités, l'université française est désormais en mesure de relever les 3 grands défis auxquels elle doit faire face : **le défi de l'équité, celui de l'innovation et de l'excellence, et celui de l'attractivité.**

QUELLES SONT LES NOUVEAUTÉS DE CETTE RENTRÉE UNIVERSITAIRE ?

- Cette rentrée marque une **nouvelle étape dans la vie universitaire française**. Après une année de refondation en 2007, une année de construction en 2008, 2009 est l'année de la consolidation et de l'ambition **avec 3 avancées** :
 - **Pour les étudiants, les conditions de vie sont améliorées**. D'abord, grâce à une revalorisation des bourses de 1,5 à 3%. Ensuite, grâce à un effort sans précédent sur le logement étudiant avec plus de 3 800 nouvelles chambres disponibles et 8 412 chambres réhabilitées pour la rentrée 2009.
 - **Pour les personnels enseignants, les carrières seront revalorisées**, grâce au **plan de revalorisation des carrières des enseignants-chercheurs et des chercheurs qui est entré en vigueur en septembre**. Ce plan permet un quasi-doublement de toutes les promotions de grades. Il introduit également de **nouvelles primes d'excellence scientifique** et augmente de façon considérable les primes de responsabilité pédagogique qui pourront atteindre 15 000 € ! Enfin, il double les primes pour les chercheurs qui enseignent et augmente de 20% l'enveloppe des primes pour les personnels.
 - **Pour les universités, le budget augmente en moyenne de 20% cette année**, grâce à un effort financier sans précédent (+ 320 M€ par rapport à 2008) et aux engagements pris dans le cadre du plan de relance. **Le taux d'encadrement est par ailleurs considérablement amélioré** : on compte désormais 1 enseignant pour 20 étudiants, contre 1 enseignant pour 25 étudiants il y a 10 ans.

QUELLES MESURES POUR FAVORISER L'ENTRÉE DES JEUNES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ?

- Le Président de la République a fixé un objectif clair : **50% d'une classe d'âge doit être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur, contre 40% aujourd'hui**. Pour cela, c'est l'ensemble de notre système de formation qui doit développer une culture pédagogique forte et faciliter les possibilités de réorientation à tous les paliers de qualification.
- Pour atteindre cet objectif, il faut d'abord présenter aux bacheliers **l'ensemble de l'offre de formation accessible**. C'est tout l'objectif de la plateforme interactive d'information, de conseil et de préinscription « **Admission Post Bac** » qui offre **une information lisible sur les enjeux, les exigences et les possibilités d'insertion de chacune des filières**. Avec plus de 133 000 conseils apportés aux futurs étudiants par les universités, cet outil, qui a fonctionné pour la première fois cette année dans toutes les académies, permet de mieux accompagner les jeunes dans leur entrée à l'université.
- Ensuite grâce au **plan « Réussir en licence »**, le Gouvernement **apporte des réponses concrètes pour lutter contre le taux d'échec en première année universitaire** (actuellement de 50% environ), avec un meilleur accompagnement des étudiants dans leur projet d'études et d'insertion, et une personnalisation des parcours.

LES CONDITIONS DE VIE ÉTUDIANTE, UNE PRÉOCCUPATION NOUVELLE POUR LE GOUVERNEMENT ?

- Parce que la qualité du cadre de vie et de travail est une condition essentielle de la réussite des études, **le Gouvernement a ouvert dès 2007 un chantier « vie étudiante »** et mené un long travail de concertation qui a abouti à une série de mesures concrètes pour améliorer les conditions de vie des étudiants.
 - Tout d'abord, **la réforme des bourses permet d'aider davantage ceux qui en ont le plus besoin**. En trois ans, les bourses ont été revalorisées de 13% pour les 100 000 étudiants les plus défavorisés. Par ailleurs, l'accès au système des bourses a été élargi avec la mise en place de nouveaux seuils en 2008 : les étudiants dont le revenu de la famille est inférieur à 32 440 € par an sont désormais éligibles aux bourses sur critères sociaux, contre 27 000 € en 2007. Cette année, davantage d'étudiants pourront accéder aux aides sur critères sociaux. **Cet élargissement est un geste fort en direction des classes moyennes**.
 - Le Gouvernement a fait un effort inédit en faveur du logement étudiant**. Pour preuve, les crédits consacrés au logement ont augmentés de 70% pour l'année 2009 par rapport à 2008, en incluant les 47 M€ du plan de relance. Parce que le Gouvernement est pleinement conscient que le logement est l'une des conditions majeures de l'accès à l'autonomie, il a mis à disposition près de 30 000 nouvelles chambres étudiantes ces 3 dernières années.

OÙ EN EST-ON DE L'AUTONOMIE DES UNIVERSITÉS ?

- Dès le mois de janvier 2010, **ce sont 51 universités qui seront autonomes, soit 60% d'entre elles !** Cette autonomie repose sur 3 piliers : conduire une véritable stratégie de formation et de recherche (1) ; bâtir une politique de ressources humaines cohérente et ambitieuse (2) ; piloter un budget global qui impose à la fois rigueur et créativité (3).
- Les universités sont accompagnées sur le chemin de l'autonomie : 17 M€ y sont consacrés**. Pour les universités qui passent à l'autonomie en 2010 un « bonus » est prévu comme c'était déjà le cas en 2009. Par ailleurs, tous les personnels des universités devenues autonomes voient leur enveloppe de primes majorée de 10 %.

COMMENT RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE NOS UNIVERSITÉS ?

- Parce que nos universités doivent faire face à la compétition mondiale de la connaissance, le Gouvernement a lancé **l'Opération campus en février 2008**. Il s'agit de construire sur le territoire une quinzaine de pôles à visibilité mondiale, de **donner à nos universités les moyens de consolider leur position en fédérant les forces et les compétences de chaque établissement**. L'objectif est clair : **créer des campus français de niveau mondial, capables de faire jeu égal avec les campus étrangers**.
- En 18 mois, Valérie PECRESSE **a labellisé 12 sites et a attribué les labels de campus innovants et prometteurs à 9 autres sites**. Et les financements auxquels le Gouvernement s'était engagé sont là :
 - 5 Mds€ pour 10 campus d'excellence** (Aix-Marseille, Bordeaux, Grenoble, Lyon, Paris-Aubervilliers, Montpellier, Plateau de Saclay, Strasbourg, Toulouse, et les universités parisiennes) qui renforceront l'attractivité et le rayonnement de l'université française.
 - 178 M€ pour 2 campus supplémentaires** (Lille et Lorraine).
 - 250 M€ pour les 9 campus innovants et prometteurs** (Créteil, Marne-la-Vallée, Nantes, Nice- Sofia Antipolis et Clermont-Ferrand, Valenciennes, le Havre, Cergy, Dijon).
 - Et, pour que les projets démarrent au plus vite, **75 M€ dégagés sur le plan de relance pour financer les études préalables aux projets Campus**.
- Aujourd'hui, l'organisation de notre paysage de recherche et de formation est en marche. Des pôles d'enseignement supérieur ont commencé à se structurer pour favoriser les formations partagées, les filières communes et les diplômes uniques entre universités et grandes écoles.

Verbatim

Valérie PÉCRESSE : « *L'université française de la rentrée 2009, c'est une université au service de ses étudiants, une université qui ose l'autonomie et se mobilise sur un vrai projet de formation et de recherche, une université à la fois pleinement inscrite dans son territoire et ouverte sur le monde. Une université dont les Français peuvent être fiers et en laquelle ils peuvent avoir confiance* ».

Luc CHATEL

Retrouvez l'ensemble des Clés actu sur le site : www.porte-parole.gouv.fr